

Submission of Blood Samples for Genetic Analysis of the Human *PRNP* Gene

Prion Diseases Section
National Microbiology Laboratory
Public Health Agency of Canada
1015 Arlington Street
Winnipeg, MB R3E 3R2
T: 204-789-6078
Email: cjd@phac-aspc.gc.ca

The following document describes the requirements for documentation, collection and transport of samples to the lab as required by Transport of Dangerous Goods legislation and CAN-P-4E (ISO/IEC 17025).

1. Sample:

- 1.1 A total of 15 mL of whole blood collected in anti-coagulant tubes is required to complete testing.

Note: Blood that has been frozen or treated with formalin or formaldehyde is not suitable for processing.

2. Collection tube:

- 2.1 The test requires anti-coagulated whole blood. Recommended collection tubes are whole blood tubes, either ACD (pale yellow stopper) or EDTA (pink or lavender stopper).
- 2.2 Blood should be shipped in the original vacutainer and not transferred to other types of tubes or vials.

3. Labelling:

- 3.1 The tube must be labelled with the date of draw, patient's name, and a unique specimen reference number, matching information on the associated requisition. Unlabelled tubes will not be processed.

4. Required Documentation:

- 4.1 Completed Requisition for Prion Diseases Section
 - 4.1.1 Available on the National Microbiology Laboratory Guide to Services:
<https://www.cnphi.canada.ca>
- 4.2 Completed Consent for Genetic Testing
 - 4.2.1 Available from the Canadian Creutzfeldt-Jakob Surveillance System
TEL: 888-489-2999 or FAX: 613-952-6668
- 4.3 Sample must be received with requisition. Consent may be sent later by Fax to the Surveillance system or by email to the Prion Diseases Section

Note: The sample will not be processed until the signed Consent Form is received.

5. Packaging and Shipping:

- 5.1 A sample being shipped immediately after collection can be shipped at ambient temperature
- 5.2 A sample being stored more than 24 hours prior to shipping should be stored and shipped at 4°C
- 5.3 An individual certified in the Transportation of Dangerous Goods must package and ship the sample.
- 5.4 The sample can be shipped in any 1A or 1B packaging that meets Transport Canada requirements.
- 5.5 The package should be tightly packed to prevent the sample tubes from shifting or breaking during shipping. There must be sufficient absorbent material in each primary container to absorb the entire volume of the sample in case of breakage. Enclose all documents inside the rigid secondary container.
- 5.6 The sample is identified as a “UN3373 Biological Substance, Category B”. The package must be labelled with a UN3373 sticker.
- 5.7 A Shipper’s Declaration is not required for Category B shipments. An itemized list of contents must be included inside the shipping container.
- 5.8 It is strongly recommended to ship samples by overnight express, Monday through Wednesday only. Samples shipped on a Thursday, *must* be shipped with

a courier with *guaranteed* overnight delivery as the lab is not open on the weekend to receive samples. Samples should not be shipped on Friday, Saturday, or statutory holidays.

Note: Every effort has been made to ensure that the above protocol meets the most current requirements of TDG legislation. This protocol is reviewed on an annual basis. Compliance in packaging and shipping the samples is the responsibility of the shipper.

5.9 **Please notify the National Microbiology Laboratory by email when a sample is shipped.**

5.10 Ship to:

Prion Diseases Section
National Microbiology Laboratory
Public Health Agency of Canada
1015 Arlington Street
Winnipeg, MB R3E 3R2

6. Contact Information:

Prion Diseases Section
Tel: 204-789-6078
Fax : 204-789-5009
Email: cjd@phac-aspc.gc.ca

-END-

Envoi d'échantillons de sang aux fins d'analyse génétique du gène *PRNP* humain

Section des maladies à prions
Laboratoire national de microbiologie
Agence de la santé publique du Canada
1015, rue Arlington Winnipeg, MB R3E 3R2
Tél. : 204-789-6078
Courriel : cjd@phac-aspc.gc.ca

Le présent document décrit les exigences concernant la consignation, la collecte et le transport des échantillons destinés au laboratoire, conformément à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses (TMD) et à la norme CAN-P-4E (ISO/CEI 17025).

7. Échantillon

- 7.1 Un total de 15 ml de sang entier recueilli dans des tubes avec anticoagulant est nécessaire pour l'analyse.

Remarque : Le sang congelé ou traité au formol ou au formaldéhyde ne convient pas à ce type d'analyse.

8. Tube de prélèvement

- 8.1 L'analyse se fait sur du sang entier avec anticoagulant. Les tubes de prélèvement recommandés sont des tubes pour sang entier, soit avec ACD (bouchon jaune pâle), soit avec EDTA (bouchon rose ou lavande).
- 8.2 Le sang doit être expédié dans le tube Vacutainer original et ne doit pas être transvasé dans d'autres types de tubes ou de fioles.

9. Étiquetage

- 9.1 Sur l'étiquette du tube doivent figurer la date de prélèvement, le nom du patient et le numéro de référence unique de l'échantillon, renseignements qui doivent concorder avec ceux de la demande associée. Les tubes non étiquetés ne seront pas traités.

10. Documents requis

- 10.1 Formulaire de demande de la Section des maladies à prions dûment rempli
 - 10.1.1 Accessible dans le Guide des services du Laboratoire national de microbiologie : <https://rcrsp.canada.ca/>
- 10.2 Formulaire de consentement pour l'analyse génétique dûment rempli
 - 10.2.1 Accessible à partir du Système canadien de surveillance de la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Tél. : 888-489-2999 ou téléc. : 613-954-5012
- 10.3 L'échantillon doit être envoyé avec le formulaire de demande. Le formulaire de consentement peut être envoyé plus tard par télécopieur au Système de surveillance ou par courriel à la Section des maladies à prions

Remarque : L'échantillon ne sera pas traité avant la réception du formulaire de consentement signé.

11. Emballage et expédition

- 11.1 Un échantillon expédié immédiatement après le prélèvement peut être expédié à température ambiante.
- 11.2 Un échantillon entreposé plus de 24 heures avant l'expédition doit être entreposé et expédié à 4 °C.
- 11.3 Une personne certifiée en TMD doit emballer et expédier l'échantillon.
- 11.4 L'échantillon peut être expédié dans n'importe quel emballage de type 1A ou 1B qui respecte les exigences de Transports Canada.
- 11.5 Chaque colis doit être emballé avec soin afin d'empêcher que les tubes de prélèvement se déplacent ou se brisent pendant le transit. Il faut prévoir assez de matériau absorbant dans chaque contenant primaire pour absorber tout le volume de l'échantillon en cas de bris. Insérez tous les documents dans le deuxième contenant rigide.
- 11.6 L'échantillon est désigné de la manière suivante : « UN3373 – substance biologique, catégorie B ». Le colis doit porter l'étiquette UN3373.

- 11.7 Il n'est pas nécessaire de joindre une déclaration de l'expéditeur pour les expéditions de catégorie B. Une liste détaillée du contenu doit être placée dans le contenant d'expédition.
- 11.8 Il est fortement recommandé d'expédier les échantillons au moyen d'un service express du jour au lendemain, du lundi au mercredi seulement. Les échantillons expédiés le jeudi *doivent* être expédiés par une entreprise qui *garantit* la livraison le jour suivant, car le laboratoire n'est pas ouvert la fin de semaine pour recevoir les échantillons. Les échantillons ne doivent pas être expédiés le vendredi, le samedi ou les jours fériés.

Remarque : Tous les efforts ont été déployés pour que le protocole décrit ci-dessus respecte les exigences les plus à jour de la réglementation sur le TMD. Ce protocole est revu annuellement. L'expéditeur est tenu de respecter les exigences se rapportant à l'emballage et à l'expédition des échantillons.

- 11.9 **Veillez aviser le Laboratoire national de microbiologie par courriel lorsqu'un échantillon est expédié.**
- 11.10 Expédier à :

Section des maladies à prions
Laboratoire national de microbiologie
Agence de la santé publique du Canada
1015, rue Arlington
Winnipeg (Manitoba) R3E 3R2

12. Coordonnées

Section des maladies à prions
Tél. : 204-789-6078
Télec. : 204-789-5009
Courriel : cjd@phac-aspc.gc.ca

-FIN-